

**DIRECTION DELEGUEE EUROPE**

0590 99.28.28

rachel.laquitaine@regionguadeloupe.fr

emmanuelle.christy@regionguadeloupe.fr

Direction de l'instruction**ANNEXE PIECES DE MARCHE/LOT PASSE****I- Pièces et éléments relatifs au lancement de la procédure :****Pour les pouvoirs adjudicateurs et les entités adjudicatrices concernées :**

- Délibération(s) autorisant le lancement du marché et/ou sa signature
- Preuve de publication de l'avis de marché au JOUE, BOAMP, JAL, profil acheteur et autres supports de publicité.

II- Pièces relatives au dossier de consultation des entreprises :

- Règlement de la consultation (RC)
- Acte d'engagement (AE)
- Cahier des charges administratives particulières (CCAP)
- Cahier des charges techniques particulières (CCTP)
- Bordereau des prix unitaires (BPU)
- Détail quantitatif estimatif (DQE)
- Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)
- Autres pièces présentes dans le document de la consultation des entreprises (DCE)

III- Pièces relatives à la réception et l'analyse des candidatures et des offres

- Registre de dépôt de candidatures ou équivalent (portant mention des dates et heures)
- Registre de dépôt des offres ou équivalent (portant mention des dates et heures)
- Rapport d'analyse des candidatures
- Rapport d'analyse des offres
- Rapport de présentation
- Procès-verbaux de la commission (ouverture des plis, analyse candidatures, offres, attribution)
- Preuve de visa du contrôle de légalité le cas échéant
- Lettres de notification de rejets et preuve de la date d'envoi (AR, mail...)

IV- Pièces relatives à la signature du marché ou du lot

- Documents de mise au point du marché ou du lot le cas échéant
- Courrier de notification du marché ou du lot avec preuve de la date d'envoi (AR, mail...)
- Acte d'engagement signé, et visé par le contrôle de légalité le cas échéant
- Annexes financières des titulaires (BPU, DQE, DPGF)
- Mémoire, note technique / Proposition commerciale
- Autres pièces relatives à la signature du marché ou du lot
- Pièces de candidatures
- Preuve de publication de l'avis d'attribution du marché ou du lot au JOUE et BOAMP, le cas échéant, JAL etc.

V- Pièces relatives à l'exécution du marché ou du lot

- Actes de sous-traitance
- Ordre de service de démarrage, le cas échéant
- Bon(s) de commande
- Notification d'affermissement pour les marchés à tranches
- Avenants et leurs pièces justificatives le cas échéant (passage en CAO, rapport de présentation...)
- Décision de modifications de marché, reconduction, résiliation, etc.
- Actes clôturant le marché ou le lot (PV de réception des travaux, PV de levées des réserves le cas échéant, VSR...).

VI- Pièces relatives aux accords-cadres avec marchés subséquents

- Pièces justificatives relatives à ces modalités
- Bons de commande

POUR LES MARCHES PUBLICS DE FAIBLES MONTANTS

Valables pour les marchés de services, fournitures et travaux :

Avant le 01/01/2020 : Achat < 25 000 € HT

Depuis le 01/01/2020 : Achat < 40 000 € HT

Du 08/12/2020 au 31/12/2022 (uniquement pour les marchés de travaux) : Achat > 100 000 € HT

Traçabilité de l'achat

Un guide interne des achats dans la structure

Preuve que l'achat respecte les 3 principes suivants :

- Offre répondant de manière pertinente au besoin
- Principe de bonne utilisation des deniers publics
- Ne pas contracter systématiquement avec le même prestataire en présence d'une pluralité d'offres susceptibles de répondre au besoin Preuve de la consultation directe d'un ou de plusieurs candidats (échange de courriers, mails...)

Cela comprend :

La demande de proposition d'une(des) offre(s) (devis, proposition commerciale ...)

La(les) réponse(s) du ou des candidat(s) à cette consultation

Le mode de sélection choisi (le cas échéant une analyse des candidatures et offres)

L'acte d'engagement (bon de commande, notification de marché, ordre de services...)

Autres documents liés à cette consultation